

20 MARS 2013

Service Courrier

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil treize, le 7 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Hubert ECOFFEY, Hervé FRACHISSE, Francis GERARD, Claude GIRARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Daniel NICOLAS, Maurice NICOUD, Pierre OSER, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Jean-Claude TOURNIER, **membres titulaires** et Monsieur et Madame Pierre COURTOT, Claudine SARRET **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Guy BOURQUIN, Laurent BROCHET, Arlette ECABERT, Gérard FESSELET, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, Elghazi ZOUNDARI.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Guy BOURQUIN à Pierre COURTOT, Gérard FESSELET à Christian RAYOT, Claude GIRARD à Bernard LIAIS, Bernard TENAILLON à Claudine SARRET, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Messieurs Gilles COURGET, Eric GILBERT, Francis LEFEVRE, Bernard VIATTE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
1 ^{er} mars 2013	1 ^{er} mars 2013	En exercice	42
		Présents	34
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2013-01-27 – Sollicitation de la DETR pour le diagnostic du réseau d'assainissement de la commune de Beaucourt.

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Cette opération a pour objet d'effectuer un bilan de fonctionnement du réseau de la commune de Beaucourt dans l'objectif d'améliorer la collecte des eaux usées et de limiter les eaux parasites. Un programme pluriannuel de travaux sera établi en fonction de l'état des lieux et des aspects économiques et environnementaux.

Lors d'un contrôle de la station le 15 octobre 2012, les agents du Service de Police de l'Eau de la DDT ont identifié une pollution organique en sortie du collecteur d'eaux pluviales et une quantité d'eaux usées en entrée de station d'épuration parfois faible par rapport aux habitants théoriquement raccordés. Cette étude, demandée par les services de l'Etat, permettra de répondre aux constatations et interrogations de ceux-ci.

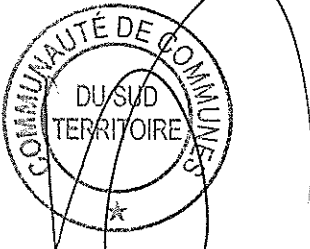
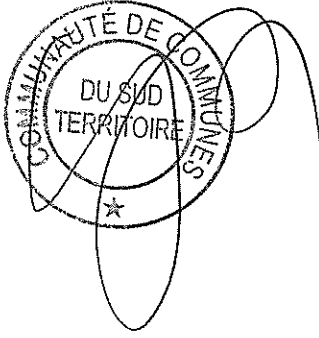
Cette étude viendra préciser le schéma directeur réalisé par la commune en 2007.

Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Etude diagnostic de réseau	50 000,00 €	État DETR 2013 (24 %)	12 000 €
		Agence de l'eau (50 %)	25 000 €
		Autofinancement (CCST) (26 %)	13 000 €
Total dépenses	50 000,00 €	Total recettes	50 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de solliciter une aide financière au titre de la DETR, d'un montant de 12 000 euros (Douze mille euros) ;**
- **d'adopter l'opération qui s'élève à 50 000 euros HT (Cinquante mille euros) ;**
- **d'approuver le plan de financement prévisionnel qui s'établit comme suit :**
- **d'indiquer un commencement d'exécution de la maîtrise d'œuvre en septembre 2013, pour une durée de 12 mois,**
- **d'autoriser le Président à signer les documents relatifs à ce projet.**
- **d'autoriser le Président à solliciter les subventions et financement nécessaires aux opérations (Etat, Europe, Région, CG, Communes etc...)**

- de compléter les subventions présentées par toutes autres ressources nouvelles ou un autofinancement de la Communauté de Communes.
- d'autoriser le Président à engager la Communauté de Communes du Sud Territoire par sa signature dans toute action utile à la construction de ce bâtiment.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 20 MARS 2013 Et publication ou notification le 20 MARS 2013</p> <p>Le Président,</p> 	<p>Le Président,</p>  <table border="1" data-bbox="1021 1108 1436 1332"> <tr> <td>Préfecture du Terr. de Belfort</td> </tr> <tr> <td>20 MARS 2013</td> </tr> <tr> <td>Service Courrier</td> </tr> </table>	Préfecture du Terr. de Belfort	20 MARS 2013	Service Courrier
Préfecture du Terr. de Belfort				
20 MARS 2013				
Service Courrier				